

## Résumé

Selon la thèse proposée dans *Global Futures for Canada's Global Cities*, la mondialisation et l'ère de l'information ont favorisé la montée en puissance économique, politique et même démocratique des villes-régions mondiales (VRM). Pourtant, on constate parfois un écart important entre le potentiel de ces VRM et la réalité. Cela est tout particulièrement vrai au Canada, où les VRM ont de faibles pouvoirs fiscaux et ne jouissent d'aucun pouvoir constitutionnel. Aussi l'analyse porte-t-elle principalement sur divers processus et structures qui pourraient permettre à nos VRM de réaliser leur potentiel dans le contexte de l'économie du savoir.

Le rôle des VRM en tant qu'engins dynamiques capables de stimuler l'innovation, la croissance et le commerce tient en partie au fait qu'on y trouve les concentrations de capital humain que l'économie du savoir requiert de plus en plus. Cela mène à un cercle vertueux où les VRM peuvent entreprendre des politiques et des actions qui les rendent attrayantes aux yeux du capital humain, ce qui en retour leur permet de devenir des aimants qui attirent les entreprises qui sont le fondement de l'économie du savoir. De plus, les données indiquent que les actions destinées à privilégier les villes pivots du Canada auront pour effet de propulser ces villes et leurs arrière-pays sur le plan économique.

Dans le contexte international, la faiblesse fiscale de nos VRM est frappante. En chiffres par habitant, des villes comme Stockholm, Berlin, Vienne et Helsinki dépensent deux fois plus que Toronto — et même trois fois plus dans le cas de Copenhague et d'Amsterdam. Cela autorise à croire que la décentralisation au Canada pourrait s'étendre bien au-delà d'une simple dévolution d'argent et de pouvoir d'Ottawa en faveur des provinces. Le problème tient en partie au fait que l'accès des VRM canadiennes (et de celles du monde anglophone en général) aux recettes fiscales a tendance à se limiter aux impôts fonciers, tandis que les villes européennes ont souvent accès à une assiette fiscale plus large. En Suède, par exemple, les villes sont financées à même l'impôt sur le revenu ; au total, leurs revenus représentent près de 16 p. 100 du PIB. Par contre, la limite politique établie pour le financement par les impôts fonciers se situe aux alentours de 3 p. 100 du PIB. On peut en conclure qu'à moins que nos VRM aient accès à une assiette fiscale plus diversifiée (ou tout au moins à une part de l'assiette fiscale), elles ne pourront jamais réaliser tout leur potentiel dans l'économie du savoir.

Les VRM américaines tirent également les trois quarts de leurs recettes fiscales des impôts fonciers (au Canada, la moyenne se situe au-delà de 90 p. 100), mais bon nombre d'entre elles ont accès au produit de l'impôt sur le revenu et des taxes de vente. Non seulement peuvent-elles se prévaloir d'un nombre beau-

coup plus grand de sources propres de recettes fiscales, mais elles reçoivent aussi une part des recettes fiscales des États. Par exemple, 94 p. 100 des recettes propres d'Edmonton proviennent de divers impôts fonciers, tandis que ces derniers ne représentent que le cinquième des recettes propres de Denver ; les deux tiers des recettes propres de Denver proviennent d'une taxe de vente au détail générale. C'est dans le domaine des dépenses en immobilisations que l'impact de ces écarts est le plus important. De 1990 à 2000, les dépenses par habitant de Denver étaient près de deux fois plus élevées que celles de Calgary. Compte tenu du fait que le niveau de vie des Canadiens dépendra dans une large mesure de la performance de nos VRM par rapport à celle des États-Unis, ces chiffres ont de quoi inquiéter.

Il y a divers moyens d'intégrer les VRM davantage et de façon plus formelle dans le fonctionnement du fédéralisme politique et fiscal au Canada. La voie la plus prometteuse consisterait à remanier les relations fédérales-municipales en s'inspirant des récentes initiatives d'Ottawa dans le secteur municipal, comme le partage des recettes fédérales tirées de l'impôt sur l'essence et l'exemption de la TPS accordée aux villes. Les VRM considèrent toutefois que le partage de l'impôt sur l'essence est au fond un programme de péréquation dans lequel les grandes villes transfèrent des fonds aux petites villes. Elles veulent avoir accès à une assiette fiscale plus large qui serait disponible suivant le principe de la dérivation. Comme les VRM ont été créées par leurs provinces respectives, le meilleur moyen de réaliser cette option consisterait à reformuler les relations fédérales-provinciales. Tout comme les provinces perçoivent leur impôt sur le revenu en tant que portion de l'impôt prélevé par le gouvernement fédéral, les villes pourraient recevoir une part de la portion provinciale de l'impôt sur le revenu.